



Centre Franco-Autrichien
pour le rapprochement en Europe

Synthèse de la conférence internationale¹

« Les Balkans occidentaux à la croisée des chemins : le défi de l'intégration européenne en temps de crise »

organisée à Podgorica, le 13 mai 2013

en collaboration avec l'IDM (Institut für Donauraum), l'Ambassade d'Autriche à Podgorica, le Centre pour l'Éducation Civique (Centar za gradansko obrazovanje), le Ministère des Affaires Étrangères de France, le Ministère des Affaires Étrangères du Monténégro, le Ministère des Affaires Étrangères d'Autriche et avec le soutien de Plantaze, Raiffeisen Bank International et UNIQA osiguranje.

Introduction

Le 13 mai 2013, des représentants et experts internationaux d'Autriche, de France, tout comme du Monténégro, d'Albanie, de Macédoine, de Croatie et de Serbie se sont réunis à Podgorica en vue de discuter de la situation actuelle, ainsi que de l'avenir de l'ensemble des Balkans occidentaux.

Cette conférence organisée par le Centre Franco-Autrichien, s'intitulant « Les Balkans occidentaux à la croisée des chemins : le défi de l'intégration européenne en temps de crise », avait pour principal objectif de passer en revue d'une part les problèmes engendrés par une future adhésion de ces pays à l'Union européenne, et d'autre part l'état des différents projets de réformes mis en œuvre dans les Balkans.

¹ Ce document est diffusé sous la seule responsabilité du Centre Franco-Autrichien. Il n'engage pas la responsabilité des coorganisateur et des participants.

Les Balkans Occidentaux au centre des préoccupations

Grâce à de nombreux intervenants au cours de la conférence sur les Balkans occidentaux, les problèmes principaux liés à l'intégration de ces pays ont pu être soulevés et analysés en détail. En effet, cette rencontre est intervenue dans un moment décisif pour ces pays, tant au niveau de leur éventuelle adhésion à l'Europe, qu'au niveau de leurs transformations plus globales. L'une des plus grandes préoccupations actuelles est bien entendu l'imminente adhésion de la Croatie à l'Europe le 1er juillet prochain (P. Jankowitsch) et les répercussions de celle-ci sur toute la région des Balkans occidentaux. Les conséquences de l'adhésion de la Croatie aussi bien au niveau des perspectives économiques du pays en temps de crise qu'au niveau de la coopération régionale avec ses pays voisins ne sont pas à prendre à la légère (P. Jankowitsch). La Croatie sert donc d'exemple pour tous les pays qui montrent une volonté d'appartenir à l'Europe, et prouve que la perspective européenne est accessible et bien réelle dès lors que les conditions nécessaires sont remplies (Pierre Cochard).

Si la présente conférence a eu lieu à Podgorica, ça n'est pas par hasard. En effet, le Monténégro est le seul pays des Balkans occidentaux pour qui des négociations quant à son adhésion à l'Union européenne commencent à se concrétiser (J. Kyrle).

Comme le souligne Peter Jankowitsch, Secrétaire Général du Centre Franco-Autrichien, les Balkans occidentaux se trouvent dans un tournant historique de par les relations et l'accord conclu il y a peu entre la Serbie et le Kosovo. C'est donc conscients de ces mouvements décisifs dans la région des Balkans que les intervenants ont pris la parole afin de proposer des alternatives. Ces pays, dont le progrès dépend de leur adhésion à l'Europe, sont sur le chemin de l'intégration européenne et ont besoin d'aide afin de surmonter leurs difficultés.

Pour résumer, les pays de la région des Balkans ne se situent pas tous au même niveau. Alors que la Croatie est en passe d'appartenir à l'Union européenne, le Monténégro, la Serbie, la Macédoine, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo progressent à différentes vitesses vers l'Union européenne, même si, pour la plupart, beaucoup de chemin reste encore à faire, notamment autour de la notion d'Etat de droit (J. Andonovski, (P. Cochard, J. Kyrle).

L'Union européenne détient un rôle primordial dans le processus d'intégration, mais les décisions prises par les élites politiques ne doivent pas être sous-estimées. Les décideurs politiques doivent rester vigilants et toutes les conditions d'adhésion doivent être respectées comme il se doit (P. Cochard). C'est en effet aux pays qui aspirent à entrer dans l'Union européenne de faire les efforts nécessaires pour répondre aux exigences et non l'inverse. Ces exigences doivent être respectées, car de cela dépendent la crédibilité et la consolidation interne de l'UE. Comme le souligne Pierre Cochard, « c'est parce que l'Union sera plus forte, plus efficace, plus dynamique et plus prospère, qu'elle pourra mieux accueillir en son sein de nouveaux membres ». Les notions d'élargissement et de rigueur sont donc liées et doivent se compléter pour que l'Europe reste forte.

L'Europe a tendu la main au Monténégro et celui-ci doit saisir sa chance et prouver la capacité de son Etat. De nouveaux instruments doivent être mis en oeuvre pour avoir l'opportunité de répondre aux changements concernant la coopération avec l'économie du pays (I. Luksic). L'Union est capable de surmonter ces obstacles grâce à une coopération renforcée. L'intégration est une priorité aussi bien au niveau économique qu'aux niveaux politique et démocratique (I. Luksic).

L'impact de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne

Brèves sur le point de vue de la Croatie

Comme il a été évoqué précédemment, la Croatie incarnera au 1er juillet prochain le 28ème membre de l'Union européenne. C'est dès lors l'occasion pour ce pays de développer sa coopération et sa solidarité avec les autres pays membres (N. Koharovic, J. Andonovski). Les obstacles qu'il aura fallu surmonter dans ce processus d'adhésion ont de leur côté permis de renforcer les liens présents au sein de l'Europe. Il ne faut pas sous-estimer les efforts réalisés par la Croatie pour répondre aux exigences imposées par l'Europe. La conditionnalité est devenue la clé du progrès sur la voie européenne, tandis que la primauté du droit, les libertés fondamentales, ou encore la lutte contre la corruption, ont été reconnus comme critères nécessaires à l'adhésion à l'UE (N. Koharovic).

Le contexte économique de l'Europe et la crise liée à celui-ci rendent le processus d'élargissement de l'Europe d'autant plus difficile. Et c'est dans ce contexte que la Croatie s'engage à faire tout son possible pour relancer le processus d'intégration européenne de ses pays voisins (N. Koharovic). Elle salue les derniers rapports de suivi présenté par la Commission européenne, et se félicite de l'accord récent signé entre la Serbie et le Kosovo, sous l'égide de Mme Ashton, dans la mesure où il contribue à la stabilité de toute la région du Sud-est (M. Katnic). Elle suit de près le processus de réforme et la mise en œuvre des normes européennes en Bosnie-Herzégovine, et espère que les solutions trouvées seront aussi de nature garantir l'égalité des citoyens au regard de la loi, et une meilleure fonctionnalité des institutions d'État.

De la même manière, elle soutient la république de Macédoine dans l'ouverture de négociations d'adhésion à l'UE, d'une part pour donner une impulsion positive à la poursuite des réformes, d'autre part pour améliorer ses relations avec les pays voisins (N. Koharovic). Concernant l'Albanie, la Croatie espère que tous les acteurs politiques du pays uniront leurs forces pour avancer vers l'Europe et pour effectuer les réformes nécessaires.

LE SUCCES DU MONTENEGRO DANS SA PREMIERE ANNEE DE NEGOCIATIONS

Depuis l'indépendance du Monténégro en 2006, beaucoup de chemin a été parcouru par ce pays et de nombreux efforts ont été fournis. Cela fait aujourd'hui près d'une année que le Monténégro a ouvert les négociations quant à son adhésion à l'Union européenne (A. Pejovic ; T. Gorjanc-Prelevic). Quel bilan peut-on en tirer ?

En 2007, un Accord de stabilisation et d'association (ASA) avec l'Union européenne a été paraphé à Podgorica par le Premier ministre et le commissaire à l'élargissement Olli Rehn. Puis un accord d'association et de stabilisation avec l'UE a été signé à Luxembourg (A. Pejovic). C'est l'année suivante que le Premier ministre Milo Djukanovic a remis sa candidature officielle au président de l'Union européenne. Depuis, un pas à été franchi et la Commission européenne a rendu un avis favorable sur le début des négociations d'adhésion. Des efforts restent cependant nécessaires pour la poursuite des négociations, notamment en ce qui concerne les droits fondamentaux, comme la lutte contre les discriminations, la liberté d'expression, ou la situation des personnes venant de Croatie, de Bosnie ou du Kosovo (A. Pejovic).

LA REPUBLIQUE DE MACEDOINE SUR LA VOIE DE L'UNION EUROPEENNE

Il y a 10 ans, une promesse a été faite aux Balkans pour leur intégration à l'Union européenne. Cette promesse a engendré de nombreuses transformations au sein de la région et des progrès dans la sécurité. Mais il s'avère que le soutien à l'élargissement diminue peu à peu (J. Andonovski).

L'opinion publique dans les pays membres de l'UE est préoccupée par l'insécurité économique et un chômage grandissant. L'ouverture des négociations entre l'UE et la république de Macédoine serait néanmoins un élément crucial pour la région (J. Andonovski). Ce pays montre une volonté de faire partie de l'UE et commence à faire des réformes internationales et à œuvrer pour la stabilité du pays. Son développement économique dépend des relations avec ses pays voisins, et c'est la raison pour laquelle la république de Macédoine y attache autant d'importance. Toutes les différences sociales et économiques présentes au sein du pays peuvent être résolues avec le respect des droits de l'homme et des valeurs européennes (J. Andonovski).

L'IMPACT DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE SUR LA RÉFORME DU DROIT DES SOCIÉTÉS

L'Albanie a été continuellement engagée dans une politique nationale économique avec des réformes de lancement pour l'amélioration du climat des affaires, préparant ainsi le terrain à un développement économique solide et à l'attraction d'investisseurs étrangers (B. Kasmi).

Ces réformes ont commencé à partir de 2006 par l'adoption d'un ensemble de lois, dont la loi sur les sociétés commerciales, celle sur le Centre national pour l'enregistrement et celle concernant les licences des entreprises. Des amendements ont été adoptés en vue de fournir un cadre juridique plus clair et plus moderne, en conformité avec les directives de l'UE vis-à-vis des sociétés commerciales (B. Kasmi). Les objectifs comprennent la mise en œuvre de la législation communautaire sur les sociétés commerciales et le respect des exigences de l'ASA et autres exigences liées, découlant du développement international dans ce domaine.

La réalisation des objectifs du projet de loi, mais aussi le rapprochement permanent de la législation commerciale albanaise à la législation européenne dans le cadre des directives du Parlement européen et du Conseil doivent être surveillés en permanence par le ministère de l'économie, du commerce et de l'énergie (B. Kasmi).

LES DIMENSIONS DE L'ÉLARGISSEMENT APRES L'ADHESION DE LA CROATIE

La question se pose aujourd'hui de ce que l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne va apporter comme changements politiques et économiques dans la région des Balkans occidentaux. Deux processus ont lieu parallèlement : le processus d'élargissement et le processus d'approfondissement (W. Petritsch). La Turquie est le pays de la région qui vit le développement le plus important en termes géopolitiques. Elle est ancrée dans l'ouest, mais dévoile une politique étrangère totalement indépendante et incarne aujourd'hui l'un des pays les plus dynamiques au sein de l'OCDE.

Lors de la prochaine vague d'adhésion à l'UE, c'est l'ensemble de la région des Balkans qui va vivre un tournant (W. Petritsch). Les Balkans occidentaux entretiennent une relation bilatérale d'une part avec l'Union européenne et d'autre part avec de nombreux autres pays voisins. Mais l'un de leurs buts futurs est d'aboutir à une coopération multilatérale dans tous les domaines et œuvrent donc pour attirer des investisseurs étrangers qui leur permettront d'améliorer leur situation économique (W. Petritsch).

LA PRÉPARATION DE LA SERBIE AU PROCESSUS D'ADHESION

Le nouvel accord signé entre la Serbie et le Kosovo représente un grand pas en avant pour les deux partis, et a été une manière de prouver à l'UE que des efforts sont faits pour l'ouverture de négociations.

La Serbie espère donc pouvoir entrer en négociations avec l'UE d'ici la fin du mois de juin prochain. Dans cette optique, et après avoir reçu un rapport de progrès de la part de la Commission

européenne, elle a préparé un « plan d'action » (M. Pajevic). Des rapports sur ce plan sont faits tous les trois mois pour tenir compte des succès et des faiblesses du pays. Le processus d'éducation et le domaine des relations publiques vont faire l'objet d'attentions particulières, et la Serbie va continuer à prendre exemple sur des pays comme la Croatie et le Monténégro qui ont suivi avec succès le processus d'intégration à l'UE (M. Pajevic). Le pays va donc poursuivre ses efforts pour montrer aux citoyens sur quoi porte exactement ce processus d'intégration.

LES DÉFIS ACTUELS POUR LA BOSNIE-HERZÉGOVINE DANS LE CADRE DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE COMPTE TENU DE L'ADHÉSION DE LA CROATIE

La Bosnie-Herzégovine poursuit son vœu d'appartenir à l'UE et prend exemple sur ses pays voisins qui avancent avec succès sur le chemin de l'intégration européenne. Beaucoup d'actions sont faites par le pays au niveau européen, mais les questions fondamentales n'ont pas encore été toutes abordées. La Bosnie ne peut pas avoir le même comportement que les autres pays de la région à propos de certains thèmes à cause d'un certain laxisme au niveau constitutionnel, ce qui ralentit les mécanismes en cours (D. Ramljak). La question majeure qui la préoccupe actuellement concerne la séparation de l'Etat des entités et des cantons au sein du pays.

La Croatie soutient la Bosnie-Herzégovine dans sa démarche et l'accompagne dans les projets de réforme concernant son adhésion, mais celle-ci a encore des problèmes à résoudre au niveau national sur l'organisation institutionnelle de l'Etat, pour lesquels elle doit s'investir dans les années à venir (D. Ramljak). De nombreux dysfonctionnements ont pu être identifiés au niveau de l'emploi, dans le domaine du social et de la protection de l'individu et vont être examinés dans les années à venir.

Les exportations de la Bosnie se concentrent actuellement sur le cuir, le miel, et elle espère à l'avenir pouvoir exporter vers la Croatie des produits comme de la viande, du lait, des œufs, des biens que le pays ne peut pas exporter à l'Europe. Elle essaie donc actuellement de mettre en place un protocole pour faciliter ses échanges avec l'UE, étape difficile dans la mesure où le pays est en train de libéraliser ses échanges commerciaux (D. Ramljak).

L'impact de la crise économique et financière sur les perspectives d'élargissement

Malgré les développements positifs qui ont marqué récemment la région des Balkans occidentaux, le système européen actuel montre ses faiblesses et il est nécessaire d'établir une nouvelle structure institutionnelle qui permettra d'avoir une Europe économiquement stable et donc par ce biais plus forte (M. Katnic). Ces développements au sein de la région ont lieu parallèlement à la crise économique actuelle et prouvent que la politique d'élargissement est un élément important de la politique étrangère de l'UE. La démocratie, la croissance économique et la stabilité des pays membres sont autant de thèmes à l'ordre du jour en Europe aujourd'hui.

Cependant, de récents sondages montrent que de moins en moins de citoyens européens souhaitent poursuivre la politique d'élargissement (M. Katnic). Il s'agit essentiellement de l'Allemagne (73% des citoyens se prononcent contre), de l'Autriche (72%) et de la France (68%). Il est vrai que de nombreux pays européens sont actuellement préoccupés par la situation du marché du travail et s'opposent de ce fait à l'adhésion de nouveaux Etats économiquement faibles, par crainte d'une nouvelle dégradation de leur situation économique et financière. (M. Katnic)

LA SERBIE : EXPERIENCE DE RAIFFEISEN ET PERSPECTIVES

Raiffeisen est une banque internationale présente conjointement sur 17 marchés différents, et qui compte plus de 14 millions de clients et de 60.000 employés. En 2001, Raiffeisen s'établit à Belgrade comme première banque avec 100% de capital étranger (R. Wass). Puis elle s'installe en Serbie et s'attache à supporter économiquement le pays. Aujourd'hui elle est l'une des banques les plus importantes du pays. La Serbie compte des banques très capitalisées, ce qui montre que le système bancaire du pays est bien préparé à la crise, mais cela peut avoir des effets négatifs sur l'économie (R. Wass).

A cause de l'arrivée de la crise économique, la Serbie court des risques bancaires, ce qui entraîne la faible attractivité de son marché bancaire. Comment répondre à ces problèmes ? L'intégration européenne pourrait avoir des répercussions positives sur la Serbie et pourrait l'aider à faire face à la crise économique. Le pays a besoin de nouveaux investisseurs, il faut donc continuer d'urgence à combattre la corruption et réussir à attirer des investisseurs étrangers dans le pays (R. Wass). La Serbie a également besoin de l'Europe car elle dépend de ce qui se passe à l'étranger, ce qui pourrait l'aider à reprendre le chemin de la croissance.

QUELLES MESURES SONT A PRENDRE PAR RAPPORT A LA CRISE ECONOMIQUE ET QUELLES SONT LES IMPLICATIONS DANS LES BALKANS OCCIDENTAUX ?

Si l'Euro protège les pays contre les fluctuations de la monnaie, il n'en va pas de même pour les opérations bancaires et pour la crise économique. On assiste donc à un déséquilibre entre d'une part une monnaie forte et d'autre part une union économique, une stabilité et un pacte de croissance faibles (N. Nauschnigg). La crise européenne a commencé avec la hausse des dettes publiques, à laquelle s'est ajoutée une crise bancaire dans des pays comme l'Espagne, l'Irlande ou le Portugal. L'euro est très important pour les Balkans Occidentaux et est utilisé, non pas seulement par le Monténégro ou le Kosovo, mais aussi par la Bosnie-Herzégovine (à plus de 60%), la Grèce ou la Serbie. Son utilisation a légèrement baissé au cours de la crise économique, mais elle reste encore très importante pour les échanges grâce au fait qu'elle reste une monnaie stable et a connu une très faible inflation depuis son introduction (N. Nauschnigg).

L'ÖNB (Österreichische Nationalbank) joue un rôle dans les pays européens en soutenant l'intégration européenne et en finançant les mécanismes permettant de sortir de la crise dans la zone euro. Mais elle soutient également des pays en dehors de la zone euro, en proposant une assistance financière au cas-par-cas, ce qui représente une aide supplémentaire à celle du FMI, avec qui elle mène une bonne coopération (N. Nauschnigg).

LES CONSEQUENCES DE LA CRISE SUR LE COMMERCE

Lorsque les échanges commerciaux ont baissé dans de nombreux pays au début de la crise, il s'est avéré que les importations ont baissé plus que les exportations, et ce surtout à cause de la chute de la demande intérieure. Au Kosovo et en Albanie, le PIB était déjà faible au début de la crise. Mais ce sont les deux pays dont le PIB n'a pas fortement chuté en 2009, à la différence des autres Etats, plus ouverts internationalement, où la crise s'est fait plus fortement ressentir (M. Bukovsak).

Les exportations n'ont commencé à reprendre qu'après une période de récession, et la plupart des pays a dépassé le niveau « pré-crise » prévu initialement. Ceci les a donc conduits à s'orienter vers de nouveaux marchés en dehors de l'Europe (M. Bukovsak). La Croatie a un marché qui semble stagner au sein de l'UE, à la différence des autres pays. Elle concentre ses exportations sur des produits alimentaires et sur l'agriculture. L'introduction de l'accord de libre-échange centre-européen (ALECE)

lui permet d'exporter ses produits dans les pays voisins à des tarifs plus élevés. Ses exportations régionales devront s'aligner aux standards européens, en respectant les normes proscrites sur la sécurité alimentaire par exemple (M. Bukovsak).

L'IMPACT DE LA CRISE ECONOMIQUE SUR LA SERBIE ET LES AUTRES PAYS DES BALKANS OCCIDENTAUX

La période entre 2003 et 2007 a été marquée par une augmentation remarquable du PIB (près de 6%) dans les pays des Balkans occidentaux, ce qui leur a valu une hausse du nombre d'investisseurs étrangers dans le pays. Des réformes sur le commerce international ont donc pu être prises rapidement. La crise économique qui s'est répandue en Europe en 2009 a fortement touché les pays des Balkans au cours de leur processus de transition. Le ralentissement économique au sein de l'UE a eu des répercussions sur les échanges économiques de pays comme la Serbie, ainsi que sur les secteurs privés naissants de ceux-ci (P. Simic). Cette crise a également marqué le secteur de l'emploi par du chômage, alors que la Serbie par exemple se trouvait dans une situation de transition économique.

Un important facteur de crise dans la région est le nombre élevé de travailleurs à l'étranger, notamment en Autriche, en Allemagne, en Suisse, en France, ou encore en Suède. Une grande part des revenus pour ces Etats, venant de ces travailleurs à l'étranger a donc inévitablement diminué à cause du chômage dans les pays européens et a conduit à une baisse du PIB (P. Simic). La crise économique affecte donc également le processus de réforme en cours dans ces pays.

De nombreux citoyens serbes sont aujourd'hui sceptiques quant à l'adhésion de la Serbie à l'Union européenne. En effet, l'image de la Grèce au sein de l'UE et le peu de soutien donné à ce pays en grave crise ne contribuent pas à l'image de solidarité et de coopération que l'Europe veut transmettre (P. Simic).

Gouvernance et Etat de droit : des défis majeurs mais des réformes encore modestes

La primauté du droit est une question à l'ordre du jour, liée au contexte politique de l'intégration européenne et à la crise économique qui touche de plus en plus de pays, mais qui représente des défis pour la plupart des pays des Balkans Occidentaux (D. Markovic). La perspective européenne de la région est l'objectif commun de tous les pays des Balkans occidentaux et de nombreux efforts sont fournis pour que les réformes fondamentales concernant la justice, la liberté et la sécurité soient mises en œuvre rapidement (D. Markovic, D. Uljarevic).

LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE EN BOSNIE-HERZEGOVINE 18 ANS APRES LA GUERRE

L'UE a identifié deux problèmes majeurs à résoudre dans le processus d'intégration européenne de la Bosnie-Herzégovine. D'une part, le pays doit améliorer sa constitution en tenant compte des droits de l'homme, qui sont avant tout une valeur fondamentale de la démocratie, avant même d'être une exigence de la part de l'Union européenne (U. Hartmann). D'autre part, l'UE cherche à lancer un accord interne de coopération entre l'Etat et ses entités.

Le dernier délai fixé par l'UE le 11 avril dernier a été dépassé sans aboutir à un accord et peut être vu comme une sorte de tournant dans les relations entre l'UE et la Bosnie-Herzégovine. Alors que la Serbie et le Kosovo prouvent tout d'abord leur engagement et leur volonté, la réelle volonté d'intégration à l'UE sur le plan politique est trop limitée en Bosnie, à cause du fait que le pays n'éprouve aucun sentiment d'urgence (U. Hartmann). Les questions nationales et les intérêts du parti sont aujourd'hui encore une priorité pour cet Etat. Dernièrement, beaucoup de critiques du traité de paix Dayton ont été lancées. En plus de mettre fin à la guerre, ce traité avait pour objectif de reconstruire l'Etat et de faire faire à la Bosnie-Herzégovine des progrès remarquables au cours des 10 premières années de paix (U. Hartmann). Mais les tentatives pour réformer la Constitution ont échoué trop tôt.

Les citoyens en Bosnie-Herzégovine ont des attentes élevées envers la Communauté internationale, des attentes qu'ils n'ont plus envers leurs propres dirigeants politiques. La crédibilité de l'UE et de l'ensemble du circuit est donc en jeu dans ce processus d'élargissement européen (U. Hartmann).

LES REFORMES JUDICIAIRES EN ALBANIE : QUEL ROLE, QUELLES PERSPECTIVES ?

L'une des principales préoccupations de l'Albanie a été au cours de trois dernières années la consolidation de la justice. Les changements opérés dans le Code Civil comprennent la révision du cadre juridique pour la délivrance d'un certificat d'hérédité, compte tenu de l'application des normes dans le but d'améliorer les services aux citoyens, en évitant la bureaucratie et en garantissant la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales (B. Kasmi).

Récemment, une nouvelle sélection de juges à la Cour administrative d'appel a eu lieu, le Conseil supérieur de la justice ayant suivi un processus clair et transparent.

Des efforts ont été fournis en vue d'éliminer les retards de dossiers judiciaires. Le système judiciaire, lui, a pour objectif de maintenir le principe de séparation des pouvoirs, garantissant les droits des individus à travers les procédures judiciaires équitables, rapides et transparents (B. Kasmi). Le report des procédures judiciaires en raison de l'absence des avocats est un problème grave pour la justice en Albanie.

Concernant l'inspection des juges, un protocole d'entente a été mis en place entre le Haut conseil de la justice et le ministère de la Justice, visant à éviter les chevauchements entre les compétences et les inspections effectuées par les deux inspections (B. Kasmi).

Le Ministère de la justice envisage la possibilité de modifier en conséquence la loi sur l'aide juridique, d'aborder la question de l'exclusion du paiement des taxes et des tarifs pour les services à la catégorie de personnes qui bénéficient de l'aide juridique, tel que recommandé dans le PR 2012 (B. Kasmi). Le projet est consulté par la Commission d'Etat sur l'aide juridique.

LA JUSTICE ET LES DROITS DE L'HOMME AU MONTENEGRO

La lutte contre la corruption et les droits de l'homme sont assez limités depuis l'indépendance du Monténégro, à cause des limites que présentent la Constitution et l'Etat de droit, problèmes qui ont été relevés par la Commission européenne. Le pays n'a pas encore réussi à répondre aux difficultés qui se posaient il y a déjà vingt ans, mais elle s'y attache et espère que les réformes prévues vont être exécutées rapidement (T. Gorjanc-Prelevic).

Ce qui est important dans le cadre de l'Etat de droit est la notion des droits de l'homme, le combat contre la corruption et contre les crimes organisés. Mais malgré ces faiblesses présentes au Monténégro, l'Etat est convaincu de parvenir à combattre ces problèmes dans un futur proche. Afin d'y parvenir, il s'attache à observer comment les pays voisins de la région sont parvenus à rétablir un Etat de droit, et ce processus ne sera acquis qu'en en discutant avec les élus politiques. La crise économique n'est pas à l'origine de tous les problèmes (ex. le terrorisme) au Monténégro, et c'est le pays qui doit parvenir à les résoudre avant de pouvoir intégrer l'Union européenne grâce aux mesures qu'il va prendre (T. Gorjanc-Prelevic).

LA « NOUVELLE APPROCHE » EN MATIERE DE NEGOCIATIONS D'ADHESION.

L'ETAT DE DROIT AU COEUR DU PROCESSUS

L'Union européenne accorde beaucoup d'importance au principe posé dans le cadre du consensus renouvelé sur l'élargissement. La perspective européenne offerte aux pays des Balkans occidentaux en 2000 sous présidence française a été confirmée à plusieurs reprises. L'UE continue d'avoir la conviction que cette perspective sera bénéfique à ces pays (P. Vergne). Les négociations faites jusqu'ici sont surtout politiques, la qualité du processus étant privilégiée par rapport au calendrier pré-établi.

Les principes, agréés par les Chefs d'Etats sont au nombre de trois : Les pays sont évalués sur la base de leurs mérites propres ; L'importance de la capacité effective de chaque pays à remplir les critères fixés ; La capacité d'absorption de l'Union européenne (P. Vergne). Le critère politique, de par ses répercussions sur la démocratie et le renforcement d'un Etat de droit, doit être particulièrement respecté et constitue un critère auquel les Balkans sont confrontés à cause de leur passé. Ils se trouvent en phase de transition économique d'un système étatique à une économie de marché, de transition politique de régimes autoritaires à la démocratie, et enfin de transition sécuritaire de par les conflits armés qui ont eu lieu. L'UE a mis en œuvre d'importants moyens financiers, politiques et humains pour lancer des réformes dans ce domaine. Mais à cause des trop faibles initiatives de l'activité législative, l'UE a pris la décision d'adopter une nouvelle approche concernant les négociations d'adhésion et a mis l'accent sur la nécessité d'avoir un Etat de droit (P. Vergne). Si les réformes prises dans ce domaine sont trop faibles, les négociations sur d'autres thèmes seront suspendues.

L'Union européenne et la promotion de la coopération régionale

LES ACCOMPLISSEMENTS DE COOPERATION REGIONALE COMME MOYEN DE STABILISER LA REGION DES BALKANS

Au cours de la crise économique et financière au sein de l'Europe, et avec l'héritage des années 1990, la fragilité des démocraties de transitions s'est révélée. Les Balkans Occidentaux subissent des bouleversements. Les élites politiques, le chômage élevé et la corruption ont poussé les gens dans les rues pour exiger la disparition des élites et la création d'un nouvel ordre social (D. Zivalj). La Croatie représente un exemple pour la région, car elle montre que le pays devient véritablement actif, vit un changement social important et privilégie la lutte contre la corruption et le népotisme.

Près de deux décennies après la fin des guerres dans les Balkans occidentaux, les gens ordinaires veulent se concentrer sur les défis actuels et exigent que des mesures immédiates doivent soient prises par les autorités. La crise économique et financière a rendu la vie difficile et pénalise fortement la classe moyenne plus pauvre (D. Zivalj). Le conseil de coopération régional a développé de nombreux domaines comme la sécurité, l'éducation, l'emploi, les soins sanitaires, le poids des médias. Il poursuit dans cette voie afin de prouver que la région est en mesure de prendre la responsabilité de son propre avenir et de créer les conditions du progrès global dans l'esprit de tolérance et de coopération (D. Zivalj).

LE ROLE DE L'UNION EUROPEENNE DANS LA CONSTRUCTION D'ETATS-NATIONS DANS LES BALKANS

Il y a des succès qui ne sont possibles que grâce à la perspective européenne, mais cette perspective européenne est aujourd'hui elle-même mise en doute dans les pays membres comme dans les pays candidats. C'est le cas par exemple en Serbie qui prend des initiatives par rapport à l'Europe, mais où l'opinion publique se montre parallèlement de plus en plus sceptique. Il y a donc un décalage entre les véritables progrès qui sont faits et la perception par l'opinion publique au sein de l'Union et dans la région (J. Rupnik).

Le rôle de l'Union européenne est de relativiser l'importance des Etats-nations, mais dans le cas de la région des Balkans, elle s'est retrouvée dans une situation où elle doit assister à la formation de nouveaux Etats-nations, comme en ex-Yougoslavie. Le rapport de coopération est indispensable, car l'Union assiste à la création de ses futurs membres (J. Rupnik). Il semble évident que les Etats membres de l'UE sont eux-mêmes des vecteurs d'intégration dans l'Union. Mais l'exemple de la Grèce prouve bien le contraire : elle est le premier Etat des Balkans à faire partie de l'Union européenne, or c'est par ce biais que la crise européenne s'est installée. Il ressort donc 30 ans après son adhésion que la Grèce est un Etat qui fonctionne mal (J. Rupnik). Le cas de Chypre, comme pays voisin des Balkans élève également des voix contre l'acceptation de problèmes non résolus avant l'entrée dans l'Union européenne. Tous ces événements prouvent donc que la perspective régionale doit être au cœur de la démarche de l'Union pour que l'ensemble puisse fonctionner.

L'INTEGRATION EUROPEENNE COMME MOTEUR POUR LE DEVELOPPEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE INTERNE ET POUR LA COOPERATION REGIONALE

Après la Slovénie qui a accompli les réformes nécessaires pour faire partie intégrante de l'Union européenne, la plupart des pays des Balkans Occidentaux se trouvent eux aussi en phase de transition. Les réformes politiques accomplies dans ces pays, les efforts en termes de démocratie et les privatisations doivent être réalisés avant leur intégration, comme preuve de stabilité de ces pays (M. Drobic).

C'est pourquoi l'Union européenne, suite à ses expériences avec de nombreux pays membres, place ces thèmes au centre du processus primaire d'intégration. Le Monténégro se concentre actuellement sur cette première phase qui comprend le fonctionnement et la stabilité du système législatif. Ce processus a créé une élite politique et économique, qui sera déterminante pour l'avenir des Balkans en termes par exemple de protection des citoyens, de circulation de capitaux ou de protection de l'environnement (M. Drobic).

En ce qui concerne les réformes économiques, l'utilisation de l'euro place la stabilité fiscale du pays au premier rang. Le Monténégro ne sera pas capable d'entrer dans la zone euro après l'adhésion à

l'Union européenne, mais une décision politique va être prise pour que le pays continue à l'avenir à utiliser l'euro (M. Drobic). L'aide de l'Etat dans le secteur public, les transports, l'environnement et le tourisme est elle aussi au centre des réformes économiques. Le secteur énergétique est un grand avantage pour le Monténégro et des réformes doivent également être mises en œuvre dans ce domaine afin de le développer.

LES MEDIAS DANS UNE EUROPE EN CRISE : PARTIE DU PROBLEME OU PARTIE DE LA SOLUTION ?

La crise qui frappe aujourd'hui l'Europe est une crise aussi bien financière et économique qu'une crise de valeurs. En effet, la globalisation et l'uniformisation des médias ont tendu à une nouvelle forme d'information du citoyen. De plus en plus comptent les indices d'audience dans les médias, et par là la recherche du bénéfice financier (B. Margueritte). Comme le dit Patrick Le Lay, ancien patron de la chaîne télévisée TF1, en 2004 : « Le métier de TF1, c'est d'aider Coca-Cola à vendre son produit. Pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. [...] Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible. » L'audience des médias se tourne donc vers le divertissement et le sensationnel, plutôt que vers l'information et le débat public. Il n'y a plus lieu d'aborder les sujets de société, pourtant dignes d'intérêt auprès des citoyens. C'est donc une sorte de privation du citoyen d'exercer ses droits par l'accès à des médias honnêtes (B. Margueritte).

Le progrès technologique a ses bons et ses mauvais côtés. On trouve en effet de tout, sur Internet par exemple aussi bien de l'information de bonne que de mauvaise qualité, du sérieux que de l'irréfléchi. C'est avant tout la qualité du travail qui est remise en question : les journalistes n'ont plus de temps de préparer leurs sujets et de les monter correctement (B. Margueritte). L'audience des citoyens est aujourd'hui inondée d'informations venant de multiples sources, comme la télévision, l'Internet, les portables et ainsi de suite, ce qui met en péril la qualité de l'information transmise. Mais ce progrès technologique rend, par la multiplicité des sources, le besoin de journalistes authentiques encore plus important. C'est la conception du journalisme qui a aujourd'hui changé, il faut parvenir non plus à abêtir le citoyen, mais à le servir. Bernard Margueritte le résume selon ces mots : « Nous avons besoin avant tout -dans chacun de nos pays- de citoyens informés et conscients, prêts à retrouver leur plein rôle dans une démocratie authentique. »